



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 9 décembre 2024

Présidence : M. Béat Grand, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 16/2024 du 23 septembre 2024 sur le budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;
- ouï** le rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

1. d'adopter le budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré en séance du lundi 9 décembre 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Le Président :


B. Grand



Le Secrétaire :


D.-J. Alves de Almeida